

En bref cette semaine :

Brocoli	Altises		Présence faible
	Mouche du chou		Absence d'œufs et larves dans le Morbihan et Finistère
	Piérade du chou		Adultes en vol
Carotte	Mouche de la carotte		Captures faibles dans tous les secteurs
	Adventice		Problèmes de désherbage
Haricot vert	Mouche des semis		Peu d'attaques observées
	Chenille défoliatrice		Pression en hausse
Céleri	Mouche du céleri		Faible présence

Note de risque :



Faible

A surveiller

Moyen

Fort



BROCOLI (8 FV à ø 5 cm)

Mouches du chou : Risque faible

Un piège est fonctionnel dans le Morbihan centre, quatre dans le Finistère sud.

Relevés, informations et observations :

Aucun œuf n'a été comptabilisé cette semaine.

Analyse de risque :

Le seuil de risque est fixé à 1 œuf / piège / jour après la reprise. Aucune parcelle suivie ne dépasse le seuil.



Altises : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les parcelles piégées cette semaine présentent des dégâts d'altises sur les feuilles des plants. Peu d'individus ont été observés.

Analyse de risque :

Les altises sont très présentes sur les jeunes cultures (levée jusqu'à 4-6 feuilles vraies), et sont actives par temps chaud et sec. Les conditions actuelles favorisent peu leur présence, leur nombre est considérablement réduit vis-à-vis des semaines précédentes.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter les attaques d'altises, la première mesure prophylactique est de limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation, et/ou d'éviter de cultiver à proximité d'autres Brassicacées. Une autre mesure possible est d'utiliser des plants bien développés afin de restreindre la période sensible.

Piérides du chou : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

Peu de chenilles de piérides du chou (*Pieris brassicae*) sont observées dans les parcelles de brocoli, mais les adultes sont actuellement en vol.

Analyse de risque :

La période sensible des choux/brocolis face à la piéride est le plus fréquemment au stade de pomaison. Mais cette période peut être précoce en cas de forte infestation, comme c'est le cas dans certaines parcelles.

Mesures prophylactiques :

En cas de risque, il est conseillé de faire un travail du sol (labour, binage) au printemps pour détruire les chrysalides hivernantes. Afin d'empêcher la nymphose, il est également conseillé de détruire et broyer les résidus de culture rapidement après la récolte. Enfin, les bandes enherbées et/ou fleuries en bordure de parcelles et l'installation de perchoirs peuvent favoriser la faune auxiliaire, et ainsi utiliser les ennemis naturels pour limiter la présence des piérides.

Des colonies de pucerons cendrés du chou ont été observées sur les parcelles piégées. Leur présence reste toutefois faible, les pluies des derniers jours ont ralenti leur développement.

Enfin, des retours ont été faits sur les soucis de désherbage dans les parcelles (températures douces + précipitations légères favorisent le développement des adventices).

CAROTTE (ø 2 cm à ø 4 cm)

Le réseau de piégeage se compose de 13 pièges fonctionnels, principalement dans le Morbihan et une petite partie dans le centre Finistère.



Mouches de la carotte : Risque faible

Relevés, informations et observations :

Les captures de mouches de la carotte sont quasi nulles (cf graphique page suivante). Aucune parcelle ne dépasse le seuil ; les captures variant entre 0 et 2 mouches (tous secteurs confondus). Des captures ont également été faites sur des parcelles de céleri, captures variant entre 0 et 2 mouches (Morbihan nord).

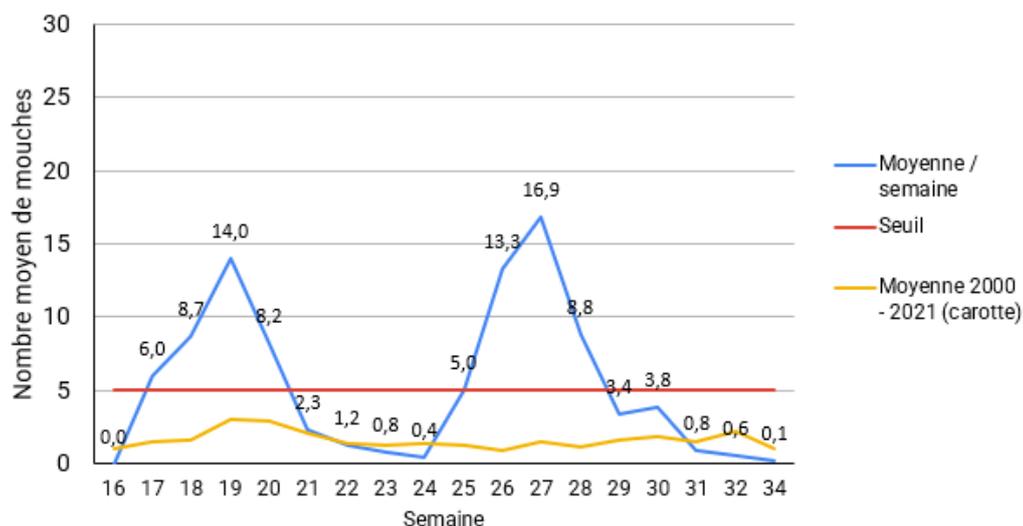
Analyse de risque :

Le seuil de risque indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. **Le risque est faible dans le Finistère et le Morbihan.**

Mesures prophylactiques :

Afin de perturber le vol au maximum, il est conseillé de favoriser les habitats des ennemis naturels : carabes, hyménoptères ou encore staphylins, ainsi que de limiter les plantations de carottes dans les parcelles bordées par des haies ou bosquets (lieux de refuge des mouches). Enfin, le respect d'un délai de cinq ans entre deux cultures d'ombellifères réduit le risque de présence de mouches de la carotte.

Nombre moyen de mouches de la carotte piégées par semaine en 2022



Graphique de l'évolution du nombre moyen de Mouches de la carotte capturées par semaine en 2022 [25/04–26/08] (en bleu) en comparaison à la moyenne des captures entre 2000 et 2021 (en jaune) Morbihan et Finistère confondus.

Adventices : Risque modéré

Relevés, informations et observations :

Des problématiques de désherbage sont observées en Bretagne pour les parcelles de grosses carottes / carottes nantaises. En effet, les rattrapages fonctionnent peu, notamment sur la morelle (*Solanum sp.*) qui est présente en forte densité.

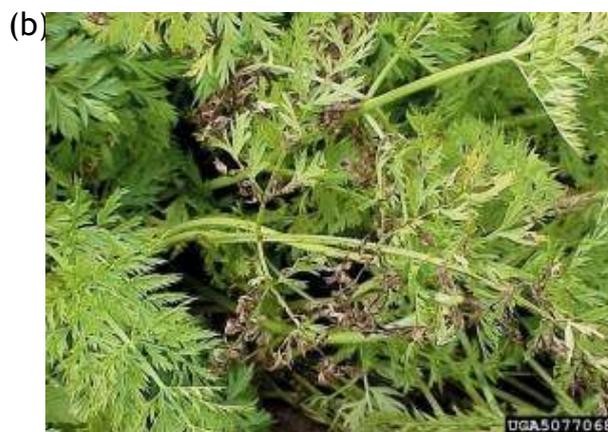
Maladies : Risque moyen

Relevés, informations et observations :

De par les conditions météorologiques de la semaine dernière et celle-ci (33 et 34), le risque de développement de l'alternariose et de la sclérotinia sur les cultures de carottes est fort dans tous les secteurs. De l'oïdium a aussi été observé en faible quantité dans des parcelles du Finistère ouest.

Analyse de risque :

L'alternariose et la sclérotiniose sont des maladies fongiques s'attaquant aux parties foliaires des cultures, et sont très présentes lorsque le temps est frais et humide, ce qui est le cas ces derniers jours. Il convient de surveiller l'émergence des symptômes dans les parcelles.



(a) : Photographie de dégâts de sclérotinia sur culture de carottes (pourriture blanche). © Ephytia.

(b) : Photographie de dégâts d'alternaria sur culture de carottes (brûlure des feuilles). © Ephytia.

HARICOT (Boutons Blancs (BB) à récolte—15J)

Douze parcelles (principalement dans le Finistère sud et centre) sont équipées de pièges à phéromones de chenille défoliatrice (*Helicoverpa armigera*), donc deux ont été récoltées cette semaine.

Chenille défoliatrice : Risque fort

** Plus d'informations sur ce ravageur en fin de BSV.*

Relevés, informations et observations :

La noctuelle héliothis est un lépidoptère s'attaquant aux gousses, fleurs et feuilles des haricots. 2 noctuelles ont été capturées dans le Morbihan, 170 au total dans le Finistère. **Pour rappel, ces données sont les résultats de deux semaines de piégeage car il n'y a pas eu de relevés la semaine dernière (S 33).**

De nombreux individus sont visibles en vol dans les champs et des dégâts sont visibles. La pression est en hausse sur l'ensemble des secteurs.

En Vendée, aucune noctuelle n'a été capturée, et très peu de dégâts visibles.

Analyse de risque :

Il n'existe pas de seuil précis pour la noctuelle défoliatrice sur haricots. En revanche, le risque est présent si au moins un individu est capturé par jour (soit 7 par semaine).

La phase d'attractivité maximale de ces papillons est entre la période de floraison et la formation des gousses, période dans laquelle la majorité des parcelles se trouvent aujourd'hui.

Mesures prophylactiques :

Réaliser un travail du sol après la récolte permet de déloger les larves en nymphose et ainsi les soumettre aux conditions climatiques et aux ennemis naturels (chauve-souris, micro-hyménoptères). Cela n'est efficace que sur les individus hivernants sur place. Aucune mesure prophylactique n'est efficace sur les individus adultes (migrants).

Maladies : Risque fort

Relevés, informations et observations :

Quelques parcelles sont actuellement touchées par la sclérotiniose, maladie fongique s'attaquant aux parties émergées des plants (collet, tiges, feuilles), sous la forme de pourriture blanche (*cf photo*). Du pythium aérien est également présent dans certaines cultures avec une sur contamination par le sclérotinia.

Le risque est donc fort pour les semis récents (mi-fin juillet), et où les parcelles présentent un fort développement végétatif.

Il n'y a également rien à déclarer en Vendée, autre que des rendements faibles dus aux conditions climatiques difficiles des dernières semaines.

Analyse de risque :

La sclérotiniose se développe par temps doux (15-20°C) et humide. Le risque est accentué si la végétation est moyenne ou dense, si les parcelles sont irriguées, ainsi que si les dernières rotations sont à risque (pois, fenouil, laitue, etc).



CELERI (ø 3 cm à ø 7 cm)

Mouche du céleri : Risque faible

Cinq parcelles sont suivies par l'UNILET pour la mouche du céleri, et peu de mouches ont été piégées cette semaine dans le Finistère sud et le Morbihan ouest (entre 1 et 2 captures par parcelle).

Maladies : Risque moyen

De la sclérotiniose a été observée sur des cultures de céleri dans le Morbihan centre. Les conditions météorologiques attendues pour les prochains jours seront favorables au développement de la maladie, une vigilance est de mise, le risque est important.

Les conditions climatiques actuelles sont aussi favorables à la septoriose du céleri.



Noctuelle héliotis (*Helicoverpa armigera*)

Les noctuelles héliotis sont des lépidoptères dont l'adulte brun-beige mesure 3 à 4 cm d'envergure et dont la chenille est de couleur variable. Les œufs incubent pendant 7 à 10 jours, les larves se développent pendant 10 à 30 jours puis se conservent dans le sol sous forme de chrysalide.

Les chenilles sont polyphages, elles mordent et forent fleurs, feuilles et gousses. Elles polluent la récolte par leur présence et font baisser les rendements. Le suivi s'effectue sur les adultes grâce à une phéromone sexuelle spécifique, le seuil de risque informel est à 1 papillon capturé / jour / parcelle (soit 7 / semaine).

Les épisodes chauds et secs favorisent grandement ce ravageur qui se plaît mieux sur les haricots à gousse tendres et/ou à gros grains. Il est conseillé de réaliser un travail du sol superficiel à la suite d'une récolte infestée pour éliminer les larves en nymphose.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :
EUREDEN, TERRES DE L'OUEST, GN SOLUTIONS, UNILET

Direction de Publication

Chambre d'Agriculture de Bretagne
12, avenue du général Borgnis Desbordes – BP398
56009 VANNES Cédex
02.97.46.22.41
Contact : Claire RICONO

Rédaction : UNILET

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex
Contacts :
Pierre LE FLOCH, Eric KERLOC'H
Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture :

UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture